

Publications des départements et des offices de la Confédération

Initiative populaire fédérale «Pour la protection de salaires équitables (Initiative sur les salaires minimums)»

Aboutissement

La Chancellerie fédérale suisse,

vu les art. 68, 69, 71 et 72 de la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques¹,

vu le rapport de la Section des droits politiques de la Chancellerie fédérale sur la vérification des listes de signatures déposées le 23 janvier 2012 à l'appui de l'initiative populaire fédérale «Pour la protection de salaires équitables (Initiative sur les salaires minimums)»²,

décide:

1. Présentée sous la forme d'un projet rédigé, l'initiative populaire fédérale «Pour la protection de salaires équitables (Initiative sur les salaires minimums)» a abouti, les 100 000 signatures valables exigées par l'art. 139, al. 1, de la Constitution ayant été recueillies.
2. Sur 112 712 signatures déposées, 112 301 sont valables.
3. La présente décision sera publiée dans la Feuille fédérale et communiquée au comité d'initiative: Initiative sur les salaires minimums, Union syndicale suisse USS, Monbijoustrasse 61, case postale, 3000 Berne 23.

6 mars 2012

Chancellerie fédérale suisse:

La chancelière de la Confédération, Corina Casanova

¹ RS 161.1

² FF 2011 853

**Initiative populaire fédérale
«Pour la protection de salaires équitables
(Initiative sur les salaires minimums)»**

Signatures par canton

Cantons	Signatures	
	valables	non valables
Zurich	14 479	40
Berne	20 698	64
Lucerne	3 896	5
Uri	197	0
Schwyz	707	1
Obwald	140	0
Nidwald	204	1
Glaris	146	0
Zoug	614	2
Fribourg	3 281	9
Soleure	3 158	4
Bâle-Ville	2 807	6
Bâle-Campagne	2 575	14
Schaffhouse	1 266	8
Appenzell Rhodes-Ext.	893	0
Appenzell Rhodes-Int.	81	0
Saint-Gall	6 221	21
Grisons	2 238	30
Argovie	4 937	24
Thurgovie	1 978	2
Tessin	13 369	64
Vaud	10 540	24
Valais	4 449	16
Neuchâtel	3 499	17
Genève	7 846	38
Jura	2 082	21
Suisse	112 301	411